



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES CADRES ET DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont bien représentés (32 % contre 18 % pour l'OMPL), ceci s'explique principalement par la branche des entreprises d'architecture qui emploie 41 % de cadres.
- La proportion de professions intermédiaires est également très importante 40 %
- Le taux d'employés est faible, moins de 24 % contre 46 % pour l'OMPL.
- Les ouvriers sont peu nombreux à l'exception de la branche des entreprises d'économistes de la construction.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	41 %	24 %	16 %	9 %	32 %	18 %
Professions intermédiaires	33 %	33 %	27 %	70 %	40 %	30 %
Employés	22 %	29 %	54 %	16 %	24 %	46 %
Ouvriers	4 %	14 %	3 %	5 %	4 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	46 %	33 %	11 %	18 %	42 %	67 %
Professions intermédiaires	47 %	30 %	11 %	21 %	35 %	79 %
Employés	86 %	81 %	82 %	83 %	85 %	93 %
Ouvriers	33 %	13 %	8 %	21 %	26 %	76 %
Moyenne	54 %	43 %	49 %	31 %	49 %	83 %



FÉMINISATION VARIABLE SELON LES CATÉGORIES SOCIALES

Les femmes occupent principalement des postes d'employés et plus rarement de professions intermédiaires ou d'ouvriers. En revanche, leur proportion parmi les cadres est proche de la parité mais ceci est principalement dû aux entreprises d'architecture.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



TAUX DE FÉMINISATION STABLE

Le taux de féminisation observé entre 2008 et 2013 est relativement constant malgré quelques variations.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
2008	36 %	37 %	85 %	29 %
2009	42 %	36 %	88 %	27 %
2010	41 %	33 %	87 %	27 %
2011	43 %	35 %	85 %	28 %
2012	42 %	35 %	85 %	23 %
2013	42 %	35 %	85 %	26 %



Dans le secteur, en 2008, 36 % des cadres étaient des femmes contre 42 % en 2013.

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	33 %	42 %	26 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	22 %	42 %	36 %	100 %
Bretagne	25 %	44 %	32 %	100 %
Centre-Val de Loire	23 %	43 %	34 %	100 %
Corse	NS*	67 %	NS*	100 %
DOM	18 %	43 %	39 %	100 %
Grand Est	33 %	38 %	30 %	100 %
Hauts-de-France	29 %	39 %	32 %	100 %
Île-de-France	43 %	35 %	22 %	100 %
Normandie	24 %	43 %	33 %	100 %
Nouvelle Aquitaine	24 %	45 %	31 %	100 %
Occitanie	29 %	40 %	31 %	100 %
Pays de la Loire	30 %	39 %	31 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26 %	36 %	38 %	100 %
Moyenne secteur	32 %	40 %	29 %	100 %
Moyenne OMPL	18 %	30 %	52 %	100 %

* NS: Non significatif